

PLAN DE FORMATION

MBA 1 - Manager des Organisations Touristiques 2025-2026

Nombre d'heures de formation : 470 heures en MBA1 pour 940 sur deux ans

Certification professionnelle de niveau 7 « Manager de Commerce et de Centre de profit » enregistrée au RNCP sous le numéro 37635 par décision du directeur général de France Compétences en date du 31/05/2023, délivrée par l'Association pour la formation au management à la gestion et à l'entrepreneuriat (AFMGE), Code NSF : 310.

I. LES OBJECTIFS

Au sortir de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Piloter la stratégie et la performance d'une organisation touristique,
- Manager les ressources humaines d'un service ou d'un pôle commercial au sein d'une organisation touristique,
- Conduire et encadrer des projets au sein d'une organisation touristique,
- Manager et piloter une organisation commerciale efficiente,
- Définir la stratégie commerciale et marketing touristique.

II. LES MODALITES ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis :

Être titulaire d'un Bac +3 (180 ECTS).

Passerelles et équivalences :

Pas de passerelle ni d'équivalence.

III. LE CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1 : Définir la stratégie commerciale et marketing d'une organisation touristique (104h)

Etude de marché et diagnostic touristique
Elaboration de la stratégie commerciale et marketing
Plan d'action stratégique et marketing

Bloc 3 : Manager les ressources humaines de l'organisation touristique (57h)

Processus de recrutement
Cadre juridique et bien-être au travail
Inclusion, on en parle ?
Stratégie de formation des collaborateurs
Gestion du personnel et prévention des litiges

Bloc 4 : Conduire et encadrer les projets d'une organisation touristique (129h)

Management collaboratif (HEP Coopération)
Pilotage d'un projet stratégique
Droit et gestion des baux et contrats commerciaux
Gestion de la communication en mode projet

Bloc hors compétences : expériences immersives et pratiques professionnelles (180h)

Séminaire de rentrée : découverte des secteurs d'activités du tourisme
Intensive english for tourism business
Evènements professionnels
Semaine d'expertise
Analyse de l'expérience professionnelle

IV. LES METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

L'action de formation repose essentiellement sur un apprentissage par l'expérience.

Cette méthode pédagogique, basée sur l'action, consiste pour les apprenants à réaliser des mises en pratique en équipe via des cas réels ou fictifs en entreprise. Cela leur permet ainsi de vivre une pédagogie active et de concrétiser leurs apprentissages dans de conditions réelles. La formation concilie des mises en situation, du coaching, du e-learning, des réalisations de projets encadrés (seul ou en groupe), des regroupements de cours, des formations à distance, des séminaires, etc.

FOAD : Assistante technique

Une assistance technique est proposée pour les apprenants qui rencontrent des difficultés d'accès aux modules d'e-learning. L'apprenant a également accès sur 360learning à des tutoriels et modes opératoires détaillant les modalités de connexion aux différentes plateformes et applications qu'ils ont à leur disposition ainsi que les règles d'utilisation de ces plateformes.

FOAD : Assistante pédagogique

Durant la formation, certains modules seront proposés sous le format de FOAD (Formation ouverte à distance). Ce format inclut des cours en blended-learning (mix de cours en présentiel et de modules digitalisés) ainsi que des cours d'e-learning (modules intégralement digitalisés). Dans ce cadre, des accompagnements spécifiques sont proposés.

Blended Learning

Les modules en blended learning combinent des heures de cours en face à face pédagogique avec des heures d'e-learning. Cette approche permet à l'intervenant de pratiquer la classe inversée, où il évalue le niveau de compréhension des apprenants après chaque séance d'e-learning lors des cours suivants.

E-Learning

Les modules e-learning sont accessibles via la plateforme 360Learning.

- Accès à la plateforme : Le service pédagogique présente la plateforme et les modules d'e-learning en début d'année.
- Aide pédagogique : Le responsable du module assure l'accompagnement pédagogique. Les apprenants peuvent poser leurs questions au responsable qui répondra dans un délai raisonnable.

V. LES MOYENS D'ENCADREMENT

Une équipe d'intervenant assure la qualité de la formation.

La liste est en annexe de ce document, elle est non exhaustive et sera mise à jour lors de la rentrée.

Un référent de la mobilité nationale et internationale est à la disposition des apprenants afin de les accompagner dans leur mobilité au sein de nos campus et à l'international : Philippe Akueson.

- Pour une mobilité nationale : referentmobilitenationale@competences-developpement.fr
- Pour une mobilité internationale : referentmobiliiteinternationale@competences-developpement.fr

VI. LES SUIVIS ET EVALUATIONS

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation autonome. Pour valider son parcours et obtenir la certification professionnelle, l'apprenant doit valider les 6 blocs de compétences composant la certification proposée, ainsi que l'épreuve du Grand Oral.

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences de manière continue ou discontinue par capitalisation.

VII. LES CONDITIONS D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Pour obtenir la certification de Manager des Organisations touristiques, le candidat doit avoir validé les 6 blocs de compétences en continu ou en discontinu par capitalisation, le Grand Oral et rendre compte d'une expérience professionnelle (stage ou alternance).

Chaque bloc de compétences peut être validé de manière indépendante.

VIII. LES MODALITES D'ORGANISATION

Nos campus sont ouverts de 8h00 à 18h00. Un guide « Bien vivre mon année, le guide de tous les services aux apprenants » est remis chaque année aux apprenants dès leur inscription. Ce guide comporte des informations sur l'accessibilité et l'aménagement du campus.

IX. RECUEIL DES APPRECIATIONS

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'école recueille les appréciations des apprenants par module ou à la fin de chaque semestre sous la forme d'un questionnaire de satisfaction en ligne. Il recueille également la satisfaction globale des apprenants en fin de formation.

Les questions portent sur la formation ainsi que sur les conditions de vie et de travail à l'IEFT.

Les données recueillies sont analysées et permettent d'asseoir une démarche d'amélioration de la qualité des cours dispensés.

ANNEXE

Une équipe pédagogique nationale coordonne le travail éducatif en collaboration avec les coordinateurs pédagogiques sur les différents campus. Ces coordinateurs recrutent des enseignants et des professionnels qualifiés pour répondre aux exigences du programme pédagogique. Cette organisation garantit une expérience d'apprentissage homogène, quel que soit le lieu de formation.

Liste des intervenants (en finalisation).